

Association Saint Jean Environnement

18 bis rue Fon de l'Hospital, 34430 St Jean de Védas

Courriel : sjean.env@gmail.com

<http://www.st-jean-environnement.fr/>



ELECTIONS MUNICIPALES SAINT JEAN DE VEDAS

Questionnaire adressé aux candidat-e-s

L'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique, la transition énergétique, et la préservation du cadre de vie des citoyen-ne-s sont devenus la grande priorité de nos villes. Ce sont les villes et leur développement non maîtrisé qui sont à l'origine de la plus grande partie des dérèglements. En particulier ce sont dans les zones périurbaines que les transformations sont les plus rapides, et que de nouveaux modes de développement de la ville doivent être mis en œuvre en toute priorité. Saint Jean de Védas est en première ligne de l'expansion rapide de Montpellier, il est urgent de se poser des questions, d'examiner des choix et des solutions, et de prendre des engagements. Nos élu-e-s n'ont plus le droit à l'erreur. Même si la Métropole de Montpellier détient le pouvoir de décider sur la plupart des sujets, nos maires et leurs équipes ont le devoir d'être porteurs de grandes initiatives et de défendre haut et fort les souhaits et propositions de leurs administré-e-s. C'est aujourd'hui le moment pour les candidats de prendre des engagements, et de montrer leur détermination à mettre en œuvre en urgence des mesures exemplaires pour contrer les effets du changement climatique, développer l'agroécologie de proximité, et restaurer la biodiversité. Le questionnaire joint devrait vous aider, non seulement à vous poser les bonnes questions, mais à vous positionner sur des choix ou des propositions. Cet exercice nous paraît très important pour l'avenir de notre territoire.

Les destinataires (candidat-e-s et colistiers) sont invité-e-s à remplir le questionnaire joint et de le retourner, par mail ou le déposer dans la boîte à lettres de l'Association (voir coordonnées ci-dessus), début mars. Notre association se réserve le droit de rendre publiques les réponses (sans y ajouter de commentaire).

Nous les remercions chaleureusement de bien vouloir se prêter à cet exercice ; et nous leur souhaitons beaucoup d'ambition et d'énergie pour le devenir de Saint Jean de Védas et de notre Métropole.

Les Coprésident-e-s de Saint Jean Environnement

Aline PEREZ-BERHO

Bernard LAPORTE

Frédéric TSITSONIS

Association Saint Jean Environnement

Élection municipale de SAINT JEAN DE VEDAS mars 2020

Questionnaire adressé aux candidats

Nom de la liste candidate : Écrivons Ensemble l'Avenir

Nom de la personne **tête de liste** : François RIO

Noms des principaux colistiers signataires :

François RIO
Anne RIMBERT
Richard PLAUTIN
Véronique FABRY
Jean-Paul PIOT
Mireille PASSERAT DE LA CHAPELLE
Christophe VAN LEYNSEELE
Valérie PENA
Jérôme BLANCHARD
Solène MOREAU
Patrick HIVIN
Léa BRUEL
Ludovic TREPPEAU
Marie-Laure MOUGIN
Christophe LEFEVRE
Nadia TIJSSELING ABOU-EL-WAFA
Christian QUINTIN
Roselyne FERRAI
Sylvain CADIOU
Claire MAURIN
Nicolas ODIN
Josette CHAINE
Jacques BRUGUIERE
Géraldine DE ROBERT DE LAFREGEYRE
WALCZAK Jean-Luc
Camille ROLLAND
Florian SIGAUD
Emmanuelle RANAIVO
Richard CANDELA
Aude ADDA
Christophe PEREZ

QUESTIONS		OUI	NON	Commentaires liste mars 2020	Commentaires SJE, avril 2024 par Emmanuelle MYSONA, Bernard LAPORTE et Philippe HIPPERT
1	Organiserez-vous des ateliers thématiques de concertation publique à Saint Jean de Védas (SJV)?	X		Plus de réunions de quartier, mise en place de commissions extra-Municipales thématiques.	Moins de réunions de quartier, abandon des commissions extra-municipales thématiques en 2022.
2	Etes-vous d'accord pour figer les limites urbaines de SJV et vous engager vers le zéro étalement urbain ?	X		Stop à l'urbanisation	Logements : - En conformité avec le SCOT, le PLUi stoppe l'urbanisation à la Flamade et à Puech Long.

					<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisation forcée au triangle de la cave coopérative. - Finalisation dernière tranche de Roque-Fraïsse. - Tranche de 23 logements sociaux derrière la maison des associations. Zones d'activités : Lauze Est, Extension clinique, Extension Décathlon,
3	Etes-vous prêt à créer un grand périmètre intercommunal d'espaces agricoles et naturels protégé (PAEN)*, maillon d'une ceinture verte autour de Mtp ?	X		Stop à l'urbanisation	Rejet de la notion juridique de PAEN. La préservation et la mise en valeur des terres agricoles permettant le renforcement d'une ceinture verte ne fait l'objet d'aucun projet.
4	Stationnement : allez-vous exiger dans les permis de construire des immeubles plus de parkings en souterrain ou en silo ?			ATTENTION : il y a une loi sur ça. Il faut que le législateur change la règle. Mais nous devons interpeller le législateur. Aujourd'hui, pour une villa on impose 2 places de stationnements. Pour un appartement il y a une place de parking (en moyenne). Dans un logement il y a très souvent des couples donc deux voitures (ou plus). Donc 1er problème ! Pour les logements sociaux, la place de parking est payante (40€ par mois). Malheureusement certaines personnes n'ont pas ces 40€, donc ils se garent « dehors ». Nous souhaitons créer des places de parking sur les bassins de rétention (comme ça se fait dans les pays de la Loire – parking qui est plus haut d'un mètre par rapport au bassin)	Aucune exigence dans le futur PLUi pour inciter au maximum les stationnements en sous terrain ou en silo (exigence du ZAN). Exemple du parking du terminus ligne 5 très consommateur d'espace naturel.
MOBILITES, TRANSPORTS		OUI	NON	Commentaires liste mars 2020	Commentaires SJE, avril 2024 par Emmanuelle MYSONA, Bernard LAPORTE et Philippe HIPPERT
5	COM, Contournement Ouest de Mtp : Etes-vous d'accord pour remettre en question ce projet de barreau autoroutier urbain, qui va couper notre ville en deux et générer une pollution désastreuse ?		X		

6	COM, Allez-vous exiger un maximum de mesures compensatoires sur notre commune et réalisées en même temps que les chantiers ?	X		Limitation à 70 Km/h (contrôle radar – d'un point A à un point B) + murs anti-bruit.	Il ne s'agit pas de mesures compensatoires (130 hectares), à ce jour nous savons qu'elles ne se situeront pas sur la commune.
7	Mobilités actives : Allez-vous donner la priorité aux trottoirs et pistes cyclables, et leur interconnexion avec les villes et villages voisins ?	X		Pour commencer, nous appliquerons la loi LAURE Il faut « connecter » Saint-Jean-de-Védas à Montpellier et à la mer.	Les rues Gratien BOYER, Emma BLANC, Fon de l'Hospital et prochainement rue de la gare ont été rénovées avec une amélioration piétonnière mais sans aucun aménagement cyclable. D'ailleurs la rue Fon de l'Hospital fait l'objet d'un recours associatif. La connexion avec la mer est toujours en attente.
8	TRAM : allez-vous demander le doublement de la ligne 2, jusqu'au terminus de St Jean de V. ?	X		A ce jour, je ne suis pas sûr que la priorité est de doubler la ligne jusqu'à Saint-Jean Centre (il faudrait que la rame soit plus grande). Par contre, il faut prolonger la ligne jusqu'à Fabrègues, pour éviter toutes ces voitures (qui viennent de l'ouest) dans le centre de Saint-Jean-de-Védas.	La Métropole a choisi le doublement de la ligne 2 sans prolongation vers Fabrègues.
9	Le futur Pôle d'Échange Multimodal (Victoire 2) : Allez-vous demander sa réalisation en même temps que le COM, avec construction d'un grand parking silo ? (Et production photovoltaïque sur le toit)	X		Il faut travailler ce dossier en même temps que le COM. Mais oui, on le demandera.	Les plans prévisionnels font apparaître un parking d'échange plutôt qu'un véritable pôle d'échange multimodal.
10	Autopartage : êtes-vous prêt à demander à la Métropole d'adhérer à Rézo-Pouce, comme plus de 60 communes du département ?	X		Oui, et il faut que la Métropole et le Département réalisent ce projet.	La Métropole a mis en place l'application Klaxit.
11	Liaisons intercommunales : Etes-vous favorable à la création d'un train-tram vers Fabrègues- Gigean- Cournonterral sur l'ancienne voie SNCF ?		X	Non. Nous souhaitons réaliser une voie verte sur cette ligne (balade...). Le TRAM (s'il est prolongé), devra passer par la D613.	La voie verte tarde à se concrétiser.
POLITIQUE FONCIERE de la Commune		OUI	NON	Commentaires liste mars 2020	Commentaires SJE, avril 2024 par Emmanuelle MYSONA, Bernard LAPORTE et Philippe HIPPERT
12	Envisagez-vous de mettre en place une politique d'acquisitions foncières par la commune, pour les aménagements agro-naturels à prévoir ?	X			A notre connaissance aucune acquisition foncière n'a été réalisé dans cet objectif.

ENVIRONNEMENT		OUI	NON	Commentaires liste mars 2020	Commentaires SJE, avril 2024 par Emmanuelle MYSONA, Bernard LAPORTE et Philippe HIPPERT
13	Allez-vous interdire l'abattage des arbres âgés de plus de 30 ans ?	X			29 pins parasols ont été abattus rue Jean Bène.
14	Allez-vous mettre en 'Espaces Boisés Classés' les arbres d'alignement (D613, Roudères...) ainsi que d'autres arbres ou ilots non encore répertoriés ?	X			A notre connaissance aucun arbre remarquable n'a fait l'objet d'un classement.
15	D613, av de Librilla, rte de Lattes... allez-vous replanter les arbres d'alignement disparus, et en planter d'autres ?	X		Nous proposons de planter un arbre pour chaque naissance.	La proposition n'a fait l'objet d'aucune mise en place.
16	Allez-vous accélérer l'installation de panneaux solaires sur les édifices publics, et gérée par une régie communale ?	X			Aucun panneau solaire n'a été placé sur les édifices publics.
17	Allez-vous étudier, pour les édifices publics, des dispositifs de récupération des eaux pluviales, pour les besoins d'irrigation ?	x			A ce jour aucun récupérateur d'eau n'a été installé.
18	Propreté des fossés et espaces naturels : êtes-vous prêt à renforcer l'action municipale contre les dépôts sauvages et la cabanisation ?	X			Des progrès sont visibles pour les fossés par contre les dépôts sauvages persistent et la cabanisation derrière Carrefour s'étale et perturbe les déplacements actifs.
19	Certaines villes refusent les mobiliers urbains publicitaires, allez-vous faire de même ? Exigerez-vous que cette mesure soit introduite dans le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)	X		Suppression de tous les formats « sucette » (panneau publicitaire).	Non seulement pas de suppression mais nouvelles implantations prévues, restant allumées toute la nuit contrairement au RLPi.
20	Le RLPi, soumis récemment à enquête publique, a soulevé un rejet unanime. Allez-vous le refuser en l'état en Conseil de Métropole ?	X			Vous l'avez voté en l'état au conseil de Métropole en 2022.
21	La publicité numérique lumineuse est soumise à l'autorisation du Maire, êtes-vous disposé à l'interdire totalement sur notre commune ?	X			Aucune interdiction n'a été relevée.
22	Allez-vous décréter un moratoire pour ne pas	X			La 5 G est installée sur tout le territoire védasien.

	déployer de relais 5G à St Jean de Védas ?				
	EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT	OUI	NON	Commentaires liste mars 2020	Commentaires SJE, avril 2024 par Emmanuelle MYSONA, Bernard LAPORTE et Philippe HIPPERT
23	Allez-vous renforcer les activités périscolaires d'éducation à la nature (jardins d'école, plantations, pépinières...)?	X		Un jardin par groupe scolaire et on va revoir la cantine scolaire.	Avec la végétalisation des cours, chaque école dispose d'un jardin, par contre le nouveau prestataire des cantines scolaires vient seulement d'être sélectionné. Attendre pour juger de l'amélioration...
24	Allez-vous mettre en place l'éducation au bien-manger et au non-gaspillage alimentaire ?	X			Mise en place d'opérations gaspillage.
	POLITIQUE GENERALE	OUI	NON	Commentaires liste mars 2020	Commentaires SJE, avril 2024 par Emmanuelle MYSONA, Bernard LAPORTE et Philippe HIPPERT
25	Avez-vous prévu des mécanismes de consultation et de participation pour associer les citoyens aux choix et décisions municipales ?	X			Mise en place du conseil des sages et du conseil municipal des enfants. Sinon pas de consultations citoyennes.
26	Avez-vous un plan d'action pour améliorer la qualité de vie par la diminution des pollutions atmosphérique, sonore et visuelle ?	X			Aucun plan n'a vu le jour. Pas d'extinction des lampadaires malgré l'avis du conseil des sages.
27	Prévoyez-vous une procédure d'évaluation des impacts environnementaux pour tous les projets et décisions du Conseil Municipal et de mise en œuvre de mesures d'Évitement, de Réduction et de Compensation (démarche ERC) ?	X			Pas connaissance d'une telle démarche.

Tête de Liste : François RIO

Retrouvez mes propositions sur francoisrio.fr

rio.francois@gmail.com

06 12 63 14 69

25 rue Guy Pigoullié 34430 – Saint-Jean-de-Védas

Le 21/02/2020

Signatures :